

L'An deux mil dix-sept, le neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAU VILLE-VIEILLE, composé de 09 membres en exercice, dûment convoqué le 02 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PONCET, Maire.

**PRESENTS : PONCET JEAN-LOUIS, DECHANET MICHEL, ALLAIS ROLAND, NIFENECKER LAURENT, SERRE EMILIE**

**ABSENTS REPRESENTES : BERTHIER JEROME (POUVOIR A PONCET JEAN-LOUIS), HUMBERT GUILLAUME (POUVOIR A SERRE EMILIE), PETINARAKIS ALAIN (POUVOIR A NIFENECKER LAURENT)**

**ABSENTS : DEBRUN MARYLENE**

**SECRETAIRE DE SEANCE : NIFENECKER LAURENT**

PRESENTS : 5    POUVOIRS : 3    SUFFRAGES EXPRIMES : 8

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour avait été fixé dans la convocation adressée le 02 mai 2017  
Le quorum ayant été constaté le Maire ouvre la séance à 08 heures 00  
Le compte rendu de la séance du 12 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**Demande de subvention au titre de l'appel à projet « Restauration et valorisation du Patrimoine rural non protégé »**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à un rééquipement de la cloche de la Chapelle de Château Queyras

Le projet consiste à la restauration à l'identique du mouton pour la cloche, du remplacement du battant cloche et de la corde chanvre ainsi que la restauration des ferrures.

Le cout prévisionnel de l'opération est de 6 494 € HT.

Il propose de solliciter une aide régionale et de présenter ce projet dans le cadre le « Restauration et valorisation du patrimoine rural non protégé»

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité**

- **DECIDE** d'adopter et de réaliser le projet.
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projet 2017 «Restauration et valorisation du patrimoine rural non protégé»
- **ADOPTE** le plan de financements suivant :

<b>Cout total HT :</b>		<b>6 494 €</b>
- <b>Conseil Régional</b>	<b>50 %</b>	<b>3 247 €</b>
- <b>Autofinancement Commune</b>	<b>50 %</b>	<b>3 247 €</b>

**Vente d'un terrain communal à Monsieur HUBERT Pierre – Désaffectation, déclassement du terrain et fixation du prix**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande de Monsieur Pierre HUBERT, par courrier en date du 27 février 2017 de déclasser et d'acheter une partie d'une voie communale entre les parcelles T 1305 et T1304 dont il est propriétaire.

Il fait également part à l'assemblée de l'article L141-3 du Code la Voirie Routière précisant que les délibérations concernant le classement ou le déclassement des voies communales sont dispensées d'enquête publique préalable lorsque l'opération envisagée ne porte atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité**

- **CONSTATE** la désaffectation publique d'une partie de la voie communale entre les parcelles T 1304 et T 1305 à Meyriès, d'environ 37 m<sup>2</sup>,
- **DECIDE** le déclassement dudit bien du domaine public de la Commune et de son intégration dans le domaine privé communal.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à vendre le terrain déclassé à Monsieur Pierre HUBERT, au prix de 15.45 euros le m<sup>2</sup>
- **DIT** que la surface exacte déclassée sera déterminée par un géomètre
- **PRECISE** que Monsieur Pierre HUBERT est chargé d'effectuer les démarches nécessaires au déclassement auprès d'un géomètre et à la vente auprès d'un notaire, étant précisé que tous les frais s'y rapportant lui incomberont,
- **PRECISE** que Monsieur Pierre HUBERT a un délai d'un an à compter du visa de la présente délibération en Sous-Préfecture pour effectuer les démarches nécessaires, faute de quoi le projet de vente sera caduc et par conséquent la présente délibération annulée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tous les documents s'y rapportant

Pour affichage,  
Le 10 mai 2017

Le Maire

**Jean-Louis PONCET**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.L. Poncet', written over the printed name of the Mayor.